

RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE EN 2020

I – LES INDICATEURS TECHNIQUES

A – Localisation des principaux points de prélèvement

La commune dispose de ressources en eau potable, suffisantes et facilement accessibles. Ce sont pour la plupart des eaux souterraines provenant de la nappe des grès vosgiens. Ces eaux captées aux sources de Nablote sont de très bonne qualité bactériologique. Elles se caractérisent toute fois par une agressivité liée à une très faible minéralisation. Le captage des sources de la Nablote fait l'objet à l'entrée du château d'eau, de deux traitements appropriés de l'eau avant distribution l'un par une neutralisation de son agressivité, l'autre par stérilisation bactériologique aux U.V.

Au cours de l'année 2020, les services techniques de la commune ont maintenu mensuellement aux 5/6^{ème} le remplissage du filtre à l'aide de la neutralite et ont ainsi permis avec la stérilisation aux U.V d'une part de maintenir une correction satisfaisante de l'agressivité de l'eau (P.H moyen de 7.79 avec une conductivité moyenne de 144.13 micro-siemens/cm), d'autre part de satisfaire aux exigences des normes bactériologiques de potabilité.

Tableau de rendement des prélèvements

ANNEE	VOLUMES Prélevés en m3	VOLUMES Distribués en m3	RENDEMENT en %	NOMBRE D'abonnés Domestiques	NOMBRE D'HABITANTS
1997	126093	81528	64	752	1660
1998	119732	84096	70	757	1660
1999	128277	77914	61	760	1527
2000	110702	79153	71,5	783	1527
2001	91788	86381	94.00	786	1527
2002	94788	81468	86.00	786	1527
2003	101830	90816	89.00	778	1527
2004	105082	77973	74.20	761	1527
2005	108482	87730	80.87	788	1527
2006	112044	86859	77.52	760	1527
2007	111175	90863	81.73	780	1527
2008	110305	81390	73.79	787	1527
2009	100666	75313	74.81	779	1614
2010	98893	72655	73.47	775	1614
2011	90215	76690	85.01	783	1642
2012	85745	73310	85.50	785	1642
2013	92446	72927	78.90	798	1642
2014	95116	75861	79.75	819	1642
2015	92750	68641	74.00	819	1642
2016	93812	64663	68.93	834	1642
2017	95887	71224	74.28	826	1642
2018	100055	67977	67.93	832	1642
2019	83747	64372	76.86	837	1642
2020	94620	74922	79.18	825	1642

B - Données relatives à la qualité de l'eau

- Le réseau de distribution

Le contrôle des qualités chimiques et bactériologiques des eaux est effectué régulièrement par le laboratoire CARSO-LSEHL de VENISSIEUX. Les résultats des analyses effectuées en 2020 indiquent que grâce à l'utilisation permanente de la neutralite et à la stérilisation aux U.V les eaux distribuées par le Château d'eau sont globalement conformes aux normes chimiques et bactériologiques de potabilité.

- les sources

A l'exclusion du lavoir de la Rue du 11 novembre 1918 et des fontaines du cimetière civil, les fontaines et lavoirs de Badonviller sont alimentés directement par les sources de Bricotte et de l'avenue de la Chapelotte et ne relèvent donc pas du réseau de distribution.

C – Protection des installations sanitaires et des personnes

Compte tenu de la faible minéralisation de l'eau traitée à la neutralite, caractérisée par une conductivité inférieure à 200 micro-siemens par cm susceptible de présenter des risques de dissolution des métaux (plomb, cuivre) des installations (canalisation, appareils divers) il est nécessaire d'éviter une production d'eau chaude supérieure à 50 degrés celsius température faisant régresser le traitement neutralisant l'acidité.

Par ailleurs, cette limitation d'eau chaude protège également les utilisateurs des robinets non thermostatiques en leur évitant des brûlures souvent graves (enfants, handicapés, personnes âgées).

II – LES INDICATEURS FINANCIERS

Rappel : Service public de l'eau géré en régie directe, assujetti par option à la T.V.A

Les montants sont donc indiqués en H.T.

La redevance d'eau est fixée à 0.39 €/m³ d'eau pour l'année 2020.

Charges de gestion courante (chapitre 011) : 27 953.01 €

En cours de la dette au 1^{er} janvier 2020 : néant

Échéances payées en 2020 :

Capital (compte 1641) : 0

Intérêt (compte 66111) : 0

Travaux réalisés en 2020 : modification du point d'injection de chlore au château d'eau: 636.55 € HT

RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT EN 2020

I – LES INDICATEURS TECHNIQUES

La commune de Badonviller a signé une convention avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et l'Agence de Bassin Rhin-Meuse en 2010 pour la réalisation d'un programme triennal de travaux d'assainissement 2010/2012. Les travaux ont porté sur la restructuration du collecteur principal et la construction d'une station d'épuration des eaux usées.

II – LES INDICATEURS FINANCIERS

Rappel : Service public de l'assainissement géré en régie directe, assujetti à la T.V.A. par option, les montants sont donc indiqués H.T.

Redevance d'assainissement fixée à 1.92 €/m³ (tarif facturé en 2020), devant permettre au budget du service d'intégrer les obligations législatives et réglementaires contenues dans les directives européennes d'une part et les lois et décrets de la France relatifs au traitement d'épuration des effluents d'autre part.

Charges de gestion courante (chapitre 011) : 28 346.47 €

En cours de la dette au 1^{er} janvier 2020 : 845 614.80 €

Échéances payées en 2020 :

Capital : 33 847.41 €

Intérêts : 36 754.56 €

Travaux réalisés en 2020 :

-achèvement des travaux de réhabilitation des réseaux rue Raymond Poincaré 3790 € HT

NOTE SUR LE PRIX TOTAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

I – Eléments relatifs aux abonnements pour 2020 :

Abonnement annuel compteur eau: 9.80 HT pour un calibre compteur < 20 mm de diamètre
16.35 HT pour un calibre compteur > 20 mm de diamètre

II – PRESENTATION D'UNE FACTURE GLOBALE EAU ET ASSAINISSEMENT

Deux factures sont établies sur la même année : une 1^{ère} facture en juin portant sur la redevance d'assainissement et une 2^{ème} en octobre portant sur la redevance d'eau potable. Les factures de l'exercice N sont établies sur la base des consommations constatées pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'exercice N-1.

Consommation de référence définie par l'INSEE : 120 m3

	Conso 2019 facturée en 2020
Abonnement eau	9.80 €
Redevance eau	0.39 X 120 = 46.80 €
Redevance préservation des ressources	0.07 X 120 = 8.40 €
Redevance pollution	0.35 X 120 = 42.00 €
HT	107.00 €
TVA	5.5% 5.88 €
SOUS-TOTAL	112.88 €
Redevance modernisation des réseaux de collecte	0.233 X 120 = 27.96 €
Redevance assainissement	1.92 X 120 = 230.40 €
HT	258.36 €
TVA	10% 25.84 €
TOTAL ASSAINISSEMENT	284.20 €
TOTAL	397.08 €
Prix moyen TTC au m3	3.31 €

	Conso 2020 facturée en 2021	
Abonnement eau		9.80 €
Redevance eau	0.49 X 120 =	58.80 €
Redevance préservation des ressources	0.07 X 120 =	8.40 €
Redevance pollution	0.35 X 120 =	42.00 €
HT		119.00 €
TVA	5.5%	6.54 €
SOUS-TOTAL		125.54 €
Redevance modernisation des réseaux de collecte	0.233 X 120 =	27.96 €
Redevance assainissement	1.92 X 120 =	230.40 €
HT		258.36 €
TVA	10%	25.84 €
TOTAL ASSAINISSEMENT		284.20 €
TOTAL		409.74 €
Prix moyen TTC au m3		3.41 €

III – VARIATIONS

1- La taxe pour pollution domestique :

0.424 € en 2009
0.424 € en 2010
0.432 € en 2011
0.432 € en 2012
0.420 € en 2013
0.407 € en 2014
0.395 € en 2015
0.35 € en 2016
0.35 € en 2017
0.35 € en 2018
0.35 € en 2019
0.35 € en 2020
0.35 € en 2021

2- La taxe pour modernisation des réseaux de collecte :

0.300 € en 2009
0.300 € en 2010
0.274 € en 2011
0.274 € en 2012
0.274 € en 2013
0.274 € en 2014

0.274 € en 2015
0.233 € en 2016
0.233 € en 2017
0.233 € en 2018
0.233 € en 2019
0.233 € en 2020
0.233 € en 2021

3- Le prix moyen du m³ pour une consommation de 120 m³ est de :

- 1.69 € en 2007 (année de facturation)
- 1.80 € en 2008
- 2.11 € en 2009
- 2.21 € en 2010
- 2.44 € en 2011
- 2.66 € en 2012
- 2.85 € en 2013
- 3.13 € en 2014
- 3.23 € en 2015
- 3.25 € en 2016
- 3.25 € en 2017
- 3.25 € en 2018
- 3.25 € en 2019
- 3.31 € en 2020
- 3.41 € en 2021